

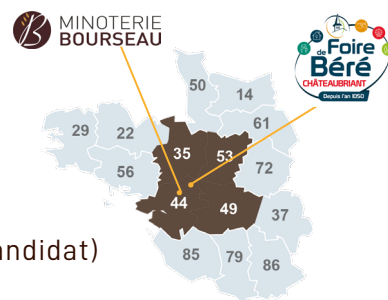
Art. 1 – ORGANISATEUR

MINOTERIE BOURSEAU, moulin familial et indépendant, situé 2 route de l'Etang, La Villatte, 44170 NOZAY organise le CONCOURS DU CROISSANT XXL, à l'occasion de sa participation à la Foire de Béré à Châteaubriant, le **SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025**

Art. 2 – PUBLIC ELIGIBLE

Ce concours est ouvert :

- aux professionnels dont l'activité relève du code APE 1071C ou 1071D.
- aux professionnels dont l'activité est située dans **les DEPARTEMENTS : 35-44-49-53**
- à tout profil, niveau de qualification (patron, ouvrier, apprenti)
- à plusieurs candidatures par boulangerie (réaliser autant d'inscription que de candidat)



Art. 3 – ORGANISATION

Le concours se déroulera le **SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025**

Horaires de dépôt des croissants : entre 10h et 15h

Lieu de dépôt des croissants : au Cœur de l'Exporama, au fournil de Minoterie Bourseau, dans la halle de Béré à CHÂTEAUBRIANT

Les candidats devront déposer **1 SEUL CROISSANT**

Le croissant déposé sera accompagné d'une enveloppe neutre dans laquelle seront consignées les informations suivantes :

- Nom- Prénom
- Poste occupé dans l'entreprise
- Entreprise (cachet)
- Adresse et téléphone (fixe et portable) professionnels

Le jury se réunira à partir de 15h pour évaluer les croissants présentés et définir les 3 lauréats de la compétition. La proclamation des résultats et la remise des prix aura lieu à 17h sur le stand Minoterie Bourseau, halle de Béré. L'absence du lauréat viendra annuler le prix. Les lauréats devront se présenter en tenue professionnelle.

NB : les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction du déroulement de la Foire et des différentes animations au cœur de l'Exporama

Art. 4 – INSCRIPTION

Pour participer au CONCOURS DU CROISSANT XXL, les candidats devront s'inscrire en ligne ou adresser le bulletin d'inscription annexé au présent règlement **avant le 12 septembre 2025** à MINOTERIE BOURSEAU

- en ligne via le QR CODE communiqué
- par courrier postal : MINOTERIE BOURSEAU Séverine FONTAINE 2 route de l'Etang 44170 NOZAY
- par email à sfontaine@minoteriebourseau.com

La participation au concours implique d'accéder à la Foire de Béré au moyen d'un billet d'entrée. Celui-ci sera envoyé au candidat après réception et validation du bulletin d'inscription (www.foiredebere.fr/infos-utiles)

Art. 5 – JURY

Le jury sera composé de Champions de France de Boulangerie 2025 : Erwann Guillois et/ou Simon Lebert et/ou Rémy Cloarec, de Vincent Boué (Meilleur Ouvrier de France Glacier) et de membres du comité de la Foire de Béré. Le jury est souverain dans ses décisions. Le jury se réunira à partir de 15h pour évaluer et noter les croissants XXL selon les critères de notation définis ci-dessous et ainsi identifier et classer les 3 premiers Croissants XXL.

NB : La composition exacte du jury et les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction du déroulement de la Foire et des différentes animations au cœur de l'Exporama

Art. 6 – CRITERES DE NOTATION | Total 120 pts

A- Le **VOLUME XXL** : plus le volume est important plus on marque des points | Noté sur 40 POINTS

B- Le **POIDS XXL** : plus le poids est important plus on marque de point | Noté sur 20 points

C- Le **VISUEL XXL** : plus le croissant est beau plus on marque de point | Noté sur 60 points avec

- Qualité du feuillet 20pts
- Façonnage 20pts
- Couleur et brillance 20pts

La recette, la forme (courbé ou droit) et le poids sont laissés au choix des candidats et doivent respecter les réalisations traditionnelles de ce produit.

Art. 7 – REMISE DES PRIX

La remise des Prix aura lieu le **SAMEDI 13 SEPTEMBRE à 17H**

NB : les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction du déroulement de la Foire et des différentes animations au cœur de l'Exporama

1^{er} PRIX : un PETIT-DEJEUNER XXL | ANIMATION CLE EN MAINS.

Minoterie Bourseau offre son savoir-faire événementiel le temps d'un **PETIT-DEJEUNER XXL** organisé dans la boulangerie du candidat gagnant.

Cette offre d'animation comporte :

- la construction, l'organisation de l'évènement en collaboration avec la boulangerie
- la création et l'impression des supports, visuels utiles pour communiquer sur l'animation
- l'animation / l'accompagnement le jour J avec la présence de collaborateurs du moulin pour assurer l'animation
- l'aide et les conseils à la production le jour J avec l'intervention d'un Boulanger Conseil du moulin

2^{ème} PRIX & 3^{ème} PRIX : des lots (non définis à la date de rédaction du règlement) viendront récompensés les 2^{ème} et 3^{ème} prix

Art. 8 –DROIT A L'IMAGE

Toutes les reproductions photographiques des œuvres et de leurs auteurs pourront être utilisées librement par l'organisateur, afin de pouvoir les utiliser sur tout support de communication, dans le but de promouvoir le concours.

Art. 9 –DONNEES PERSONNELLES

Les informations personnelles recueillies lors de ce concours sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'organisateur et ce, pour gérer au mieux l'organisation de ce concours. Vous pouvez exercer vos droits de rectification ou de suppression concernant vos données personnelles en adressant un courrier à l'organisateur de ce concours.